

L'idée d'une inspection aérienne mutuelle semblait un bon critère pour déterminer si l'URSS était prête à accepter une inspection avec intrusion. Prenant la parole à Genève, le 21 juillet 1955, en partie d'après des notes et en partie de façon improvisée, le Président Eisenhower a exposé l'essentiel de la proposition d'ouverture des espaces aériens en plusieurs stades. Il a déclaré :

"Ces mesures comprendraient : nous donner mutuellement un plan complet de nos établissements militaires, du début à la fin, d'une extrémité de nos pays respectifs à l'autre; faire les plans de ces établissements et nous les communiquer. Ensuite, assurer, à l'intérieur de nos pays, des services de photographie aérienne destinés à l'autre pays -- nous mettons à votre disposition, dans notre pays, d'amples moyens de reconnaissance aérienne, pour que vous puissiez prendre toutes les photographies que vous voulez et que vous les emportiez dans votre propre pays pour les étudier, et vous mettez exactement les mêmes moyens à notre disposition..."

Comme Eisenhower l'a mentionné plus tard dans ses mémoires, la partie soviétique a estimé que la proposition n'était "rien de plus qu'un complot d'espionnage non déguisé contre l'URSS". Il était clair que les soupçons soviétiques, bien documentés dans les annales des négociations des Nations Unies sur la limitation des armements et le désarmement, a empêché le recours à des méthodes intrusives de vérification. Le concept des ciels ouverts a continué de se frayer un chemin tortueux dans les négociations jusqu'à la fin des années 50; mais ce fut en vain. La descente d'un avion de reconnaissance des États-Unis qui survolait l'Union soviétique le 1^{er} mai 1960 et l'avènement d'une capacité de reconnaissance spatiale efficace de part et d'autre ont hâté son déclin. Dans le dernier cas, la capacité d'obtenir des informations sans avoir recours à des moyens intrusifs répondait aux exigences de la sécurité nationale des superpuissances. Elle devait aussi placer cette reconnaissance sous la compétence exclusive des puissances spatiales pour le quart de siècle suivant.

La période intérimaire

Durant plus de 30 années, on a accordé relativement peu d'attention à l'emploi des aéronefs, au sens stratégique, pour effectuer des survols de reconnaissance. En septembre 1986, cette tendance a commencé à changer avec la signature de la Déclaration de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe. Appelé le Document de Stockholm, l'accord prévoit un système de surveillance et d'observation des activités militaires en Europe grâce à une combinaison de mesures d'inspection aérienne et terrestre. Bien que l'on n'y ait pas vu, à l'origine, un progrès majeur du point de vue de la surveillance aérienne à des fins de vérification du contrôle des